

BULLETIN COMMUNAUTAIRE

NUMÉRO 4 | JUILLET 2024

À LA UNE

Toutes les actualités de votre
Communauté de communes

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)

ZOOM SUR

Musique en Montagne
Bilan de la première année



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

SOMMAIRE

P4 à 9 : À LA UNE

P11 à 14 : CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE
DÉTACHABLE

P16 : DOSSIER COMMUNAUTAIRE
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

P18 : ZOOM SUR ...
Musique en Montagne (MEM)

P20 : FOCUS
Politique d'Accueil

P21 : EN BREF

P23 : AU COEUR DE NOS VILLAGES
Quatre nouveaux villages à découvrir

ÉDITO

Madame, Monsieur, cher Habitant de la Montagne d'Ardèche,

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous publions ce bulletin communautaire 2024. Il s'agit de la 4^{ème} édition. Ce bulletin est un des moyens de vous tenir informés des actions de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche et de vous annoncer quelques dates importantes à venir. Il est bien entendu complété par notre site internet qui rend compte de toute l'actualité.

Je tiens à remercier les élus et le personnel mobilisés afin de trouver les contenus et rédiger les articles. Je remercie aussi les communes qui gère la distribution de ces bulletins. C'est un travail d'équipe que nous réalisons aux services des habitants de notre territoire.

La dernière période électorale nous conforte sur l'importance pour les élus de retrouver une proximité avec les habitants, les électeurs. Dans cet esprit, le bulletin communautaire vient vous présenter notamment les avancées sur le déploiement de la fibre optique, les dispositifs d'aides aux commerces et aux entreprises, les actions culturelles et patrimoniales, la politique d'accueil, les services à la population, les subventions aux associations, sans oublier l'Office de Tourisme.

Lors du dernier bulletin communautaire, nous vous présentions le futur siège, où les services ont aménagé en fin d'année 2023. Ce lieu est simple, fonctionnel, accueillant. Il joue parfaitement son rôle et permet un meilleur accueil de nos administrés.

Comme indiqué précédemment, le prochain défi du territoire réside dans le transfert obligatoire de la compétence Eau et Assainissement collectif à la Communauté de communes, malgré l'opposition de la quasi-totalité des communes. En effet, ce transfert

CONTACT

Communauté de communes Montagne d'Ardèche
620 rue de la ZA Les Eygades, 07470 COUCOURON
04 66 46 59 80

www.cc-montagne-ardeche.fr

Éditeur : CDC Montagne d'Ardèche
Directeur de publication : Jacques Genest
Rédaction : Services et élus de la CDC
Crédits Photo : CDC Montagne d'Ardèche, Office de Tourisme, Matthieu Dupont, SIDOMSA, ADN
Conception et mise en page : CDC Montagne d'Ardèche
Impression : Fombon Aubenas
Tirage : 4500 exemplaires



Sébastien PRADIER,
1^{er} vice-président

entraînera obligatoirement une augmentation du prix de l'eau, une moins bonne prise en charge des problèmes, une détérioration du service.... Toutes les communes gèrent à ce jour cette compétence, avec sérieux et efficacité, alors ne changeons rien et laissons les conseils municipaux choisir. Vous le savez, il n'y a pas besoin d'une loi venant du monde urbain pour que nous gérons nos communes en Montagne d'Ardèche. Nous resterons mobilisés sur ce sujet. Espérons que la nouvelle Assemblée Nationale entendra le désarroi du monde rural au travers du résultat des élections. Permettez-moi d'en douter encore.

Bien entendu je ne peux conclure cet édit sans remercier l'ensemble de nos associations locales. Elles contribuent à la vie de nos villages, à l'animation de ceux-ci donc au dynamisme de la Montagne d'Ardèche. Grâce à de nombreux bénévoles dans chaque village, nous construisons ensemble une ruralité qui bouge, une ruralité qui anime. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans la gestion des associations. Les animations et la vie associative sont majeures pour la vie de nos communes. Bien entendu, la Communauté de communes continue à encourager ces associations et à venir les aider pour le développement de leurs projets, pour de nouvelles animations, pour leur fonctionnement annuel ... J'ai le plaisir de vous annoncer l'organisation du premier forum des associations du territoire le dimanche 8 septembre à Saint-Cirgues-en-Montagne, qui je l'espère vivement, mettra en lumière et renforcera le tissu associatif, composante essentielle à l'attrait du territoire.

J'espère que vous trouverez dans ce bulletin des informations importantes et que vous en ferez une bonne lecture.

Vive la ruralité en Montagne d'Ardèche.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères habitantes, chers habitants de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche

La Communauté de communes, toujours au plus proche de ses résidents, se veut également de plus en plus attractive pour les nouveaux habitants. Pour être à la hauteur de nos ambitions, tant dans le développement du territoire que de son attractivité, élus et agents travaillent au quotidien pour l'amélioration des services et des infrastructures.

Territoire en transition, nous poursuivons la réforme des ordures ménagères. Les appels d'offres seront lancés à l'automne pour une réalisation en 2025 et ainsi maîtriser les coûts de collecte. Au 1^{er} janvier 2026, la compétence Eau & Assainissement, jusque-là détenue par les communes (syndicat pour nos trois communes au nord-est du territoire), sera transférée à la collectivité. Fermement opposés à cette décision émanant de l'état, nous sommes conscients que cela risque d'augmenter les redevances des usagers, mais ce transfert est obligatoire. Des études sont actuellement en cours pour effectuer au mieux cette transition. Autre changement en matière d'urbanisme, nous poursuivons l'élaboration du PLUi pour l'aménagement du territoire, pour un remplacement des documents d'urbanisme communaux d'ici 2026.

Pour vous accompagner au quotidien, la Communauté de communes renforce le maillage de services à la population, comme avec le renouvellement de la convention territoriale globale, visant à identifier les besoins du territoire pour y répondre au mieux et le plan d'intérêt général contre l'habitat indigne. C'est également dans cette optique que nous pouvons souligner l'ouverture à la rentrée d'une micro-crèche sur Le Béage. Celle-ci vient ainsi compléter l'offre de services liés à la petite enfance déjà existante. Ayant à cœur la culture et les pratiques sportives, accessibles aux administrés, la collectivité soutient les associations du territoire et les manifestations comme le programme Cinéma en Montagne. De plus, cette année a été marquée par la création en septembre 2023 de l'école de musique intercommunale Musique en Montagne, qui participe activement au développement et à l'apprentissage de la musique sur le territoire. Les élèves nous ont montré le fruit de leurs efforts lors d'évènements tel que Haut les Chœurs et Pik & Zik. Outre cela, nous sommes fiers de la mise en place, en partenariat avec l'Office de Tourisme, du premier forum des associations.

Le tourisme, partie importante de l'économie de la

collectivité, est tributaire de la météo. Si l'Office de Tourisme a réalisé une bonne saison en 2023, on espère que la météo sera plus clémente cet été. Territoire tourné vers les activités de pleine nature et ses paysages, la Montagne d'Ardèche est lauréate de « Territoires de lacs du Massif central » avec la promotion de ces 4 lacs et compte bien attirer des visiteurs, avec l'environnement au cœur de ses préoccupations. Des actions de sensibilisation sont d'ailleurs réalisées à travers le Programme d'Animations Nature sur l'Espace Naturel Sensible « Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron ». La Communauté de communes travaille également à la valorisation de l'Abbaye de Mazan, dont elle a la gestion, par des travaux de sécurisation et de consolidation ainsi que l'animation du site.

Attirer de nouveaux résidents, c'est être attractif sur le plan économique. Pour cela, la collectivité œuvre tout au long de l'année au maintien et à l'installation de commerces et PME sur les différentes communes du territoire par le biais de deux dispositifs d'aides en partenariat avec la Région et le Département. Suite à sa dissolution, l'Association de Développement de la Montagne d'Ardèche (ADMA) a versé à la Cdc le solde de leur compte bancaire, soit 20.375,92€. Conformément à nos engagements, cette somme sera uniquement utilisée au titre du programme « Politique d'Accueil d'Actifs ». Nous avons également lancé une étude sur les scieries afin d'en faire l'inventaire pour ensuite les accompagner dans leur développement. Ouvert aux possibilités, le territoire se tient prêt à accueillir de nouvelles entreprises, tout en préservant les services de proximité.

Enfin, mettant l'accent sur l'attractivité du territoire, un projet d'envergure suit son cours entre la Haute-Loire et l'Ardèche, avec au centre le Mont Gerbier de Jonc et le Mézenc. Avec le projet Grand Site, on allie protection environnementale et développement touristique. Cette visibilité devrait engendrer des retombées économiques sur le territoire d'ici quelques années.

Je tiens à remercier les élus communautaires et le personnel pour leur travail afin de construire ensemble un territoire dynamique et attractif.

Portez-vous bien !

Jacques GENEST
Président de la Communauté de
communes Montagne d'Ardèche
Ancien Sénateur

NUMÉRIQUE

La Fibre arrive !

La fibre optique est déployée progressivement par ADN sur l'ensemble des 28 communes de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche. ADN déploie par « poche » de 2000 foyers environ, dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes.

OÙ EN EST LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

La fibre est déjà disponible sur une première partie de la commune de Lachapelle Graillouse et sur la commune de Coucouron. Près de 700 sont éligibles à la fibre. Une cinquantaine de foyers profitent déjà des services très haut débit sur fibre optique et une soixantaine sont en cours de raccordement. **Attention, tous les foyers ne sont pas éligibles à la fibre dès l'ouverture commerciale car il reste des travaux à réaliser.** Ils concernent d'une part, les travaux qu'ADN n'a pas pu effectuer en raison d'attentes d'autorisations ou de blocages sur la signature de conventions pour le passage de la fibre sur des terrains privés. Ces travaux de complétude seront menés à la suite de l'ouverture commerciale. D'autre part, ADN a confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, les travaux en domaine privatif pour le raccordement des immeubles, des lotissements privés et de certains logements pour lesquels la fibre doit passer en façade. Ces travaux nécessitent également la signature d'une convention entre ADTIM FTTH et le syndic de copropriété ou le(s) propriétaire(s) concerné(s). Pour toutes questions, il est possible de joindre le service conventionnement d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 12.



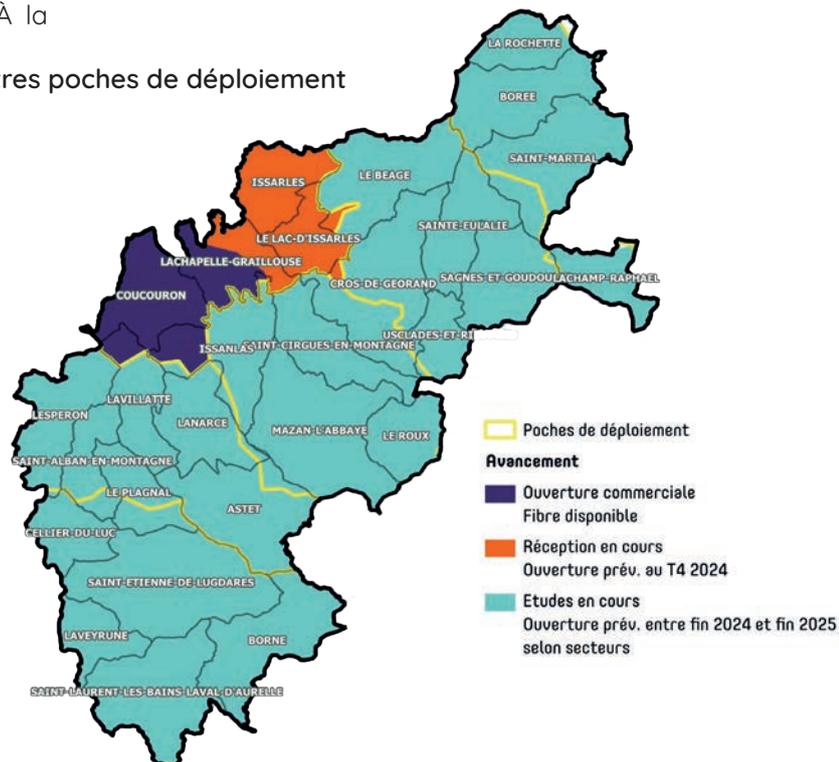
Pour connaître votre éligibilité à la fibre, testez votre adresse sur l'outil « À quand la fibre chez moi ? » sur le site Internet d'ADN : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Sur le reste de Lachapelle-Graillouse et les communes d'Issarlès et Le-Lac-d'Issarlès, ADN est en phase de réception des travaux. Il s'agit de contrôler la qualité des infrastructures déployées et les performances optiques du réseau. Après validation de la réception, le réseau est confié à l'exploitant ADTIM FTTH. Un délai d'activation des services de 3 mois s'enclenche. À la

fin de ce délai, la commercialisation du réseau peut démarrer. Les foyers éligibles pourront alors **souscrire une offre auprès d'un des 8 opérateurs disponibles** sur le réseau (Bouygues Telecom, Coriolis Telecom, Free, NordNet, Orange Ozone, Rézine, SFR) et se raccorder en fibre optique, soit courant du 4^{ème} trimestre 2024.

Parallèlement les études se poursuivent sur 5 autres poches de déploiement constituées des communes de :

- Cellier-de Luc, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Borne, Laveyrune et de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle ;
- Lespéron, Lavillatte, Lanarce, Astet, Le Plagnal et Saint-Alban en Montagne ;
- Issanlas, Saint-Cirgues-en-Montagne, Le Roux, et Mazan-l'Abbaye ;
- Le Béage, Sainte-Eulalie, Cros-de-Géorand, Sagnes et Goudoulet et Usclades-et-Rieutord ;
- Borée, Lachamp-Raphaël, La Rochette et Saint-Martial.



Pour suivre l'avancée du déploiement, inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité « À quand la fibre chez moi ? » sur www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite



Pour toutes questions, contactez la hotline au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local - du lundi au vendredi 8h-20h) ou rendez-vous sur la Foire Aux Questions d'ADN sur le site d'Ardèche Drôme Numérique.

Renouvellement de la CTG

En 2024 la Communauté de communes **renouvelle sa Convention Territoriale Globale**. Une première réunion de travail a eu lieu vendredi 9 février dans les locaux de la Communauté de communes en présence d'élus et de techniciens du territoire, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).



Pour rappel, la première CTG a contribué à élaborer un projet social de territoire avec des axes stratégiques pour maintenir et développer les services aux familles. Elle a permis d'identifier les besoins et d'impulser de nombreuses actions sur différentes thématiques : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie sociale, Logement, Accès aux droits et aux services, Inclusion numérique.

Véritable feuille de route partenariale des politiques sociales, la CTG 2020-2023 a été conclue entre la CAF et la collectivité pour faciliter la co-construction, avec les élus, de réponses concrètes et adaptées aux besoins sociaux des familles et plus globalement de tous les habitants du territoire.

Nous pouvons observer, suite à la CTG 2020-2023, une plus-value dans les domaines suivants :

PARENTALITÉ :

L'instauration des Rendez-vous des familles, ces temps d'accompagnement et de soutien à la parentalité, gagnent en visibilité sur le territoire avec une augmentation du nombre de participants, et une récurrence des participations de certaines familles. Ils sont proposés sous la forme d'ateliers parents-enfants. De façon ponctuelle des ateliers sont réalisés en lien avec la CTEAC¹ comme cette année où des ateliers cirques ont eu lieu le mercredi en parallèle des actions proposées dans des écoles. Pour Pâques les services patrimoine et enfance jeunesse se sont rapprochés pour organiser une chasse aux œufs avec une visite patrimoniale.

De plus, l'inscription au dispositif *promeneurs du net parentalité* consolide la présence sur les réseaux et permet de partager des informations sur les actions à destination des enfants sur le territoire, mais aussi des informations à destination des familles.

PETITE ENFANCE :

La collectivité a fait le choix d'investir dans l'accompagnement des familles dès le plus jeune âge en veillant à proposer des équipements d'accueil du jeune enfant de qualité, en nombre suffisant.

ENFANCE JEUNESSE :

La mise en place du Projet éducatif de territoire « plan mercredi » a permis de valoriser et promouvoir le caractère éducatif du mercredi. De plus, les accueils de loisirs ont pu bénéficier d'un accompagnement adapté aux enfants aux besoins spécifiques. Des forums à destination des jeunes ont eu lieu avec pour thématique la prévention concernant la santé, le harcèlement, les fake news. Mais aussi, en partenariat avec le collège, sur l'orientation.

Le service info jeunes et le dispositif d'accompagnement au BAFA, présents sur le territoire depuis plusieurs années, ont été maintenus.

LOGEMENT :

Un Programme d'intérêt Général Habitat Indigne 2023-2025 a été mis en oeuvre pour recenser et aider ménages et communes sur les situations d'habitat indignes.

PRÉCARITÉ, ACCÈS AUX DROITS, INCLUSION NUMÉRIQUE :

Les collectivités ont obtenu la labellisation des France Services de Lachamp-Raphaël et de Saint-Étienne-de-Lugdarès et mis en place l'itinérance du service sur l'ensemble des communes. Des ateliers « bien vieillir » ont été lancés pour la prévention et la promotion de la santé chez les plus de 60 ans, notamment des actions intergénérationnelles, mais également des ateliers numériques.

Le renouvellement de la CTG, fin 2024, va permettre de renforcer les actions déjà réalisées au cours des dernières années. Cette démarche va gagner en transversalité. En effet, la MSA déploie une charte famille (diagnostic de territoire), qui viendra consolider le diagnostic de la CAF pour apporter une réponse au plus proche de la réalité du territoire. Les deux dispositifs se nourriront des réflexions communes pour aboutir à une signature de la CTG au 4^{ème} trimestre 2024.

Vous pouvez contribuer au diagnostic de la MSA en cours en contactant Marion LIOTARD agent de développement social local - 06 34 12 67 50



Retrouvez les dates des ateliers CTG sur notre site internet www.cc-montagne-ardeche.fr

¹ CTEAC : Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle

VIE ASSOCIATIVE

Les subventions aux associations

En 2023, la **Communauté de communes a versé 36 469 €** à des associations ou des communes ayant organisé des évènements sur le territoire. 8 035 € pour les actions sportives, 7 080 € pour les actions sociales dont les sorties des écoles, 18 354 € pour les actions culturelles et 3 000 € de subventions exceptionnelles pour les fêtes du Fin Gras et de l'agriculture. Le règlement d'attribution et le dossier de demande de subvention sont disponibles sur le site internet : www.cc-montagne-ardeche.fr/economie/subventions-aux-associations/

ÉCONOMIE

La revitalisation économique ...

...DES DERNIERS COMMERCES

La Communauté de communes a accompagné 5 communes membres ; Cros-de-Géorand, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Borée, Saint-Cirgues-en-Montagne et Issarlès. Ce dispositif permet une subvention de la Cdc de 20 000 € par projet.

...DES COMMERCES DE PROXIMITÉ EN MONTAGNE D'ARDÈCHE

La Communauté de communes s'associe à la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2021 pour soutenir les commerces de proximité sur le territoire. 600 000 euros de travaux et d'acquisition de matériels sont à ce jour estimés dans les 30 dossiers déposés en Région avec l'aide de la collectivité. Onze commerces variés, allant des restaurants et bars aux fromageries et boucheries, ont bénéficié de ce soutien financier, permettant non seulement la continuité de leurs activités mais aussi la reprise d'entreprises telles que le garage du Cellier-du-Luc. Ces efforts reflètent l'engagement de la Communauté de communes et de la Région à préserver et à stimuler l'économie locale. Ce dispositif est une opportunité pour les entreprises possédant une boutique et souhaitant développer ou améliorer leur activité.

Les subventions versées à 11 entreprises à ce jour représentent en 2022, 17 857,19 € d'aides, en 2023, 9 352,66 € et 5 000 € en 2024.



... DES ENTREPRISES EN MONTAGNE D'ARDÈCHE

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche propose une aide financière aux entreprises locales souhaitant se développer et ayant des projets immobiliers, tels que l'acquisition de terrains, la construction de nouveaux locaux ou l'extension de locaux d'activités. Cette aide peut prendre la forme d'une subvention allant jusqu'à 10 000 euros. De plus, cette aide est cumulable avec celle du Département de l'Ardèche, qui peut intervenir à hauteur équivalente, permettant aux entreprises de bénéficier d'un soutien total pouvant atteindre 23 333 euros.

+ D'INFOS

www.cc-montagne-ardeche.fr/economie/aides-aux-entreprises/

Développement des scieries

Dans le cadre de sa compétence économie, la collectivité a lancé une réflexion sur la forêt et plus particulièrement sur les entités économiques que sont les scieries. La forêt de la montagne d'Ardèche couvre près de 70% du territoire, soit environ 486 km². Si dans le passé, nous comptons une multitude de petites scieries, nous en recensons moins de dix aujourd'hui.

Prenant des mesures proactives face à ce constat et cette ressource, la Communauté de communes bénéficie du soutien financier du Département de l'Ardèche et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour l'étude des opportunités de développement de chaque scierie. L'étude a débuté en mai 2024 par la rencontre des propriétaires de scieries qui pourront se faire accompagner dans les étapes de leur développement.

Au-delà de la préservation d'un héritage, il s'agit d'une vision stratégique pour l'avenir. L'objectif est clair : transformer ce défi en une opportunité de relance d'activité, d'aménagement et de développement durable, au service de la population et de l'économie locale.



SPANC

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche exerce la compétence assainissement non collectif sur l'ensemble des 28 communes du territoire et a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour assurer les contrôles obligatoires des installations, dont Véolia est le prestataire.

Pour rappel, les contrôles sont obligatoires pour les propriétaires dont le système d'assainissement est non collectif tous les 6 (les non conformes) à 8 ans (les conformes). S'il est défaillant, cela peut entraîner des nuisances sur le voisinage et/ou une pollution de

l'environnement. Des **sanctions sont donc prévues pour les usagers refusant le diagnostic** de leur installation à hauteur de 554.40€.

Les contrôles servent à prévoir une réhabilitation du système d'assainissement et ainsi protéger notre territoire. Merci de bien vouloir réserver un bon accueil à nos techniciens et à rendre accessible votre équipement.

Pour plus d'informations sur le SPANC, n'hésitez pas à vous rendre sur la page dédiée de notre site internet : www.cc-montagne-ardeche.fr/au-quotidien/spanc/

Lancement de l'étude préalable aux compétences eau potable et assainissement collectif

Au 1^{er} janvier 2026, et en l'état de la législation actuelle, l'ensemble des intercommunalités devront exercer les compétences eau potable et assainissement collectif. Afin de préparer au mieux le territoire à ce transfert de compétence, la Communauté de communes a lancé une **étude préalable en juillet 2024**, confiée au groupement IATE-KPMG-Me Milland pour un montant de 158 954 € HT, financée par les Agences de l'eau et en lien étroit avec les communes membres exerçant les compétences. Cette étude doit se conclure en août 2025.

ORDURES MÉNAGÈRES

Tri sélectif

À ce jour, nous ne pouvons ignorer l'importance du tri de nos déchets !

Pour un impact environnemental et/ou financier, nous avons tout à gagner à **adopter les bons gestes au quotidien**. Le tri permet de ne pas voir les frais d'enlèvement et de traitement augmenter.

Réforme sur les points de collecte

La collectivité poursuit son travail sur la réforme des points de collectes. Pour rappel, il s'agit d'**aménager les points du territoire en points d'apport volontaire** et ainsi maîtriser les coûts de collecte. Ceux-ci regrouperont les poubelles ordures ménagères, emballages recyclables, papiers et verres.

Compostage

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'obligation de retirer les matières organiques de sa poubelle est entrée en vigueur. Cela représente en moyenne **50kgs/hab/an**. Ces déchets sont composés majoritairement d'eau, et contiennent des nutriments pour les sols. Ils sont ainsi retirés du circuit de traitement des déchets les plus polluant pour être revalorisés.

Dans cette optique, les particuliers disposant d'un jardin doivent **s'équiper d'un composteur** et ceux n'en possédant pas, pourront utiliser prochainement les composteurs participatifs implantés par la collectivité dans chaque commune.

Nous œuvrons à préserver l'environnement pour nos générations futures.

www.cc-montagne-ardeche.fr/au-quotidien/ordures-menageres/

INFOS TRI

The infographic 'INFOS TRI' is divided into several color-coded sections with icons and arrows indicating disposal locations:

- EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES** (Yellow): Includes plastic bottles, metal cans, and food tins. Disposed in the yellow bin.
- PAPIERS CARTONNETTES** (Blue): Includes newspapers, magazines, and cardboard boxes. Disposed in the blue bin.
- VERRE** (Green): Includes wine and beer bottles. Disposed in the green bin.
- ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES** (Grey): Includes food scraps, coffee grounds, and small household waste. Disposed in the grey bin.
- ENCOMBRANTS, CARTONS, VÉGÉTAUX, FERRAILLES, ...** (Dark Blue): Includes furniture, large cardboard boxes, and garden waste. Disposed at the déchetterie.
- COMPOSTAGE** (Brown): Focuses on organic waste like vegetable peels and fruit scraps, which go into a compost bin.

+ D'INFOS



LA FRÉQUENTATION DES BUREAUX - ÉTÉ 2023

En 2023, l'office de tourisme a renseigné **17 364 visiteurs** sur l'ensemble des bureaux, sur les hors les murs (accueil sur les lieux où se trouvent les visiteurs) et les salons. On note que depuis 2021 la fréquentation des bureaux augmente chaque année, notamment sur la haute saison : sur la période juillet/août, 6 464 personnes ont passé la porte de l'office de tourisme en 2021, 8 324 personnes en 2022 et **10 558 personnes en 2023**.

Ces chiffres concordent avec la fréquentation générale du territoire puisqu'en 2023, environ 650 000 nuitées touristiques ont été estimées en Montagne d'Ardèche, soit une **augmentation de 15 %** par rapport à 2022 (*Sources : ADT 07, Flux Vision Tourisme*).

La nouveauté 2023 : un conseiller en séjour était présent les après-midis en juillet et en août **au pied du Mont-Gerbier-de-Jonc** dans un chalet mis à disposition par le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise. Cette présence a été fort appréciée par les visiteurs et le chalet du Gerbier a été **le point le plus fréquenté en juillet** avec 1 241 personnes de renseignées (devant le bureau de Coucouron).

L'OBTENTION DU CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME - JANVIER 2024

Après quelques mois de travail, de mise en conformité des bureaux et de rédaction du dossier de classement, l'office de tourisme Montagne d'Ardèche a enfin obtenu le **classement en catégorie II** en janvier 2024. En effet, si le classement n'est pas une obligation, il est fortement conseillé. Un office de tourisme classé est un gage de qualité, notamment en ce qui concerne l'accueil physique et l'accueil numérique (site internet et réseaux sociaux devenus aujourd'hui incontournables). Ce classement délivré par la préfecture est valable cinq ans.



LA RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS PARTENAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME - AVRIL 2024

Parce que rencontrer les professionnels partenaires régulièrement est important et qu'il est nécessaire que le réseau des professionnels se mette en place, l'équipe de l'office de tourisme a souhaité partager une activité conviviale avec eux. C'est chez Arnaud Doutreligne de Kimic Events, à Lachapelle-Grailhouse, que **la rencontre a eu lieu, autour de l'Escape Game Alaskan**.

Une occasion de découvrir cette activité et de permettre à la vingtaine de professionnels présents de se rencontrer et de créer du lien. L'activité a été précédée d'un buffet froid à l'office de tourisme. Une belle après-midi à reconduire ! Sans doute à l'automne.



LA MISE EN PLACE DES PETITS DÉJ DE L'OT - MAI 2024

Toujours dans l'optique de connaître les professionnels et leur apporter un service, le 14 mai avait lieu une matinée d'atelier avec les partenaires de l'OT, sur le sujet *Comment bien répondre aux avis Google ?*. Cet atelier était **le premier rendez-vous pro de la série Les Petits Déj de l'OT** que l'équipe souhaite programmer au moins deux fois par an (automne et printemps). L'idée de ce rendez-vous est de partager un moment convivial autour d'un café pour mieux travailler collectivement sur un thème proposé et choisi par les professionnels partenaires.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS - DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

Lors de la réunion des associations du 3 mai, l'Office de tourisme a été sollicité pour lancer **la première édition du forum des associations**. La date retenue pour cet événement est le dimanche 8 septembre de 10h à 17h au gymnase de Saint-Cirgues-en-Montagne. L'occasion pour les associations de se faire connaître du grand public et d'échanger entre elles. Cette manifestation est coorganisée par l'Office de tourisme et la Communauté de communes.

Pour être présent en tant qu'association, merci de contacter l'Office de tourisme au 04 66 69 09 37

CONTACT

Office de Tourisme Montagne d'Ardèche
04 66 69 09 37
www.montagnedardeche.com
montagnedardecheturisme

Journées du Patrimoine

En 2023, malgré un temps morose, les Journées Européennes du Patrimoine ont rassemblé près de **90 personnes**.

Les visiteurs ont pu découvrir gratuitement l'Abbaye de Mazan et la chartreuse de Bonnefoy, ainsi que la riche histoire du village de Borne, liée au Comte de Borne et à l'Abbaye des Chambons. La visite du Tchier de Borée a permis d'obtenir des clés de compréhension pour mieux appréhender cette œuvre contemporaine, notamment en décryptant quelques symboles gravés sur les 70 pierres.

Nous vous invitons à consulter prochainement notre nouvelle programmation pour les Journées Européennes du Patrimoine 2024, qui se dérouleront les **21 et 22 septembre**.



VISITES GUIDÉES ET BALADES PATRIMONIALES

La montagne ardéchoise dispose d'un riche patrimoine ! La collectivité participe à la préservation et à l'animation de sites chargés d'histoire avec nos visites guidées et nos balades patrimoniales.

L'**Abbaye de Mazan**, gérée par la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, fut la **première abbaye cistercienne en Languedoc** : c'est elle qui a fondé les Abbayes de Sénanque et du Thoronet en Provence, ainsi que les Abbayes de Bonneval et de Sylvanès en Rouergue. Elle possédait la plus vaste église jamais construite et a notamment servi de carrière de pierres à sa fermeture. Fondée entre 1119 et 1123, après bien des épreuves, elle a laissé des vestiges magnifiques, en partie restaurés, que vous pouvez découvrir au travers de nos visites guidées gratuites.



Aujourd'hui vous pouvez admirer l'**œuvre de Felice VARINI** « *un cercle et mille fragments* », réalisée dans le cadre du parcours artistique du Partage des Eaux. L'œuvre à la feuille d'or se déploie sur l'ensemble du site, offrant une magnifique vue de l'ensemble, sublimée par la captation des variations de la lumière sur la pierre.

La collectivité met également en avant l'histoire, les légendes et le patrimoine architectural et naturel de quatre villages au travers de ses balades patrimoniales. L'occasion de (re)découvrir Borne, Lachapelle-Grailhouse, Le-Lac-d'Issarlès ou encore Saint-Étienne-de-Lugdarès sous une autre facette.

ET AUSSI ...

Rando-patrimoine

Nous vous proposons des randonnées ludiques sur plusieurs communes du territoire pour découvrir notre patrimoine. Téléchargez votre livret sur le site internet (ou scannez le QR code) et partez à la découverte de la montagne ardéchoise !



Borée
Le Béage
Le Roux
Mazan-L'Abbaye
Sagnes-et-Goudoulet
Saint-Étienne-de-Lugdares
Saint-Laurent-les-Bains
Sainte-Eulalie

+ D'INFOS

www.cc-montagne-ardeche.fr/culture-patrimoine/patrimoine



Tour de Borne



Au cœur de la région des Boutières, perché sur les pentes du Mont Mézenc, se trouve le charmant **village de Borée**, abritant une curiosité. Sur le coteau en face, **70 pierres** soigneusement numérotées et sculptées s'élèvent majestueusement. Cette œuvre d'art contemporaine, réalisée par le couple de sculpteurs Serge et Fabienne BOYER, ajoute une dimension fascinante et mystérieuse au riche patrimoine naturel environnant. Les pierres du Tchier rendent hommage aux mythes et légendes des différentes régions du monde. Certaines s'inspirent du taoïsme, des signes du zodiaque, des symboles alchimiques, de la mythologie grecque, des 24 runes vikings, et bien d'autres. Les artistes ont conçu cette œuvre comme un véritable labyrinthe. Pour eux, les visiteurs sont des voyageurs en quête de réponses face à la crise existentielle de l'Occident. Ils

cherchent à rétablir les mythes des origines, à valoriser les sciences anciennes et à renforcer le lien entre l'homme et la nature.

Au départ, Serge et Fabienne BOYER se rendent à Borée pour des recherches généalogiques. Là-bas, ils rencontrent M. Georges MURILLON, le maire du village, qui, impressionné par leur travail, leur propose de créer une œuvre in situ dans sa commune. Le projet débute le 1^{er} août 2003, notamment par le terrassement du terrain. Chaque pierre est soigneusement disposée selon le tracé régulateur de **divine proportion**, une méthode géométrique complexe qui garantit l'harmonie des formes. Par la suite, il est nécessaire de trouver et d'acheminer les pierres. Ce travail long et laborieux ne prend fin que lorsqu'une famille de forestiers découvre un clapas¹ près de la ferme de Bourlatier.

Chaque été **pendant dix ans**, les sculpteurs gravent les pierres. Le couple BOYER travaille dès l'aube à l'aide de massettes, tenant compte de la lumière et des ombres tout en respectant la forme naturelle des pierres. Ils laissent ainsi la nature accomplir une partie du travail, se contentant de graver les pierres pour y inscrire les vestiges de notre propre mystère. **L'œuvre est inaugurée le 1^{er} mai 2008**, lors d'une cérémonie marquée par **l'allumage du grand feu de Beltaine**, mais les artistes continuent à graver les pierres jusqu'en 2014.

Comme vous l'aurez compris, ce tas de pierre, **Tchier en patois**, est unique en son genre. Visiter le Tchier de Borée est avant tout un voyage philosophique.



¹Clapas : tas de pierres résultant de l'épierrage de champs



Pour partir en toute sécurité, téléchargez l'application Rando Monts d'Ardèche



1 Le sentier du Pradal

Départ : St-Martial (Mont Gerbier-de-Jonc)

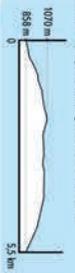
Autour du Gerbier-de-Jonc à travers les forêts de hêtres, paysages grandioses sur les suc de la Montagne d'Ardèche.



2 Les Balcons

Départ : St-Laurent-les-Bains

Une petite balade en balcon, avec visite de la tour féodale et son exposition artistique et scientifique "l'odyssée des eaux".



3 Entre rivières et tourbières

Départ : Lanarce

Ce circuit, placé sous le signe de l'eau, va de tourbières en ruisseau, d'eaux stagnantes en eaux courantes.



4 Au pays des suc, le tour de Montfol

Départ : Le Béage

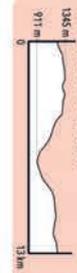
Randonnée au pays des suc, dans une zone naturelle d'intérêt scientifique, grande diversité faunistique.



5 Des crêtes de Pézouillouse aux Gorges de la Borne

Départ : Borne (Col du Bez)

Randonnée dans la vallée sauvage de la Borne avec une partie en crête riche en points de vue. Hâles rafraîchissantes possible en contrebas du village.



12 Les Drailles et Bords de la Loire

Départ : Ste-Eulalie

Une promenade champêtre aux abords du village de Ste-Eulalie, agréablement par la présence de la Loire.



13 Le Rocher de Plaloux Maar d'Echamps

Départ : Borée

Une petite randonnée facile à la découverte de nombreux patrimoines archéologiques et culturels dans le paysage volcanique grandiose du Parc des Monts d'Ardèche.



14 L'eau et sa force

Départ : Le-Cros-de-Géorand

Randonnée en suivant le sentier thématique "l'eau et sa force", à travers des habitats dans une ambiance d'ombre et de lumière.



15 Mauras

Départ : Lespéron

Blaise tranquille au milieu d'une nature verdoyante en partie en balcon sur la vallée de l'Espéronette, rivière repêchée pour ses truites.



16 Le Bez - Les Chambons

Départ : Borne (Col du Bez)

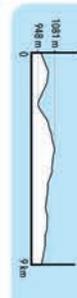
Une invitation au voyage dans le temps des moines et des seigneurs. Circuit difficile pouvant être écourté par une variante facile.



17 Arnier - Mas de la Grange

Départ : Cellier-du-Luc

Sur la voie Régordane, autrefois utilisée par les muletiers et pèlerins de passage au Cellier-du-Luc.



24 Suc de Bauzon Sentier du partage

Départ : Usclades-et-Rieutord

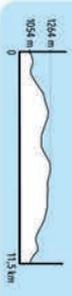
Sentier d'interprétation sur le thème du partage : partage des eaux entre les bassins atlantiques et méditerranéens et partage de l'énergie.



25 Les Eperviers - Châteauneuf

Départ : St-Cirgues-en-Montagne

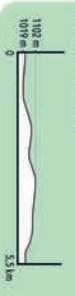
Randonnée autour du village, à travers de magnifiques forêts, propice à la cueillette des champignons.



26 Le Cros

Départ : St-Etienne-de-Lugdardès

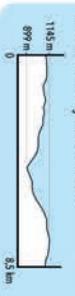
Boucle facile et agréable dans le valon du Cros surplombé de pentes boisées et de crêtes ventueuses.



27 Vazelles - Pont de la Borie

Départ : La Chapelle-Graillose

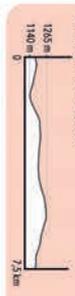
Randonnée agréable et reposante sur les flancs boisés qui surplombent la Loire, traversés de jolis hameaux.



28 Col de la Marugier

Départ : Le Roux

Circuit au pays des sources sur la ligne de partage des eaux. Variante possible au départ de Lailigier (Mazan-Abbaye).



29 Cirque des Boutières Mont Mézenc

Départ : Borée

Une boucle sportive qui permet de gravir le Mont Mézenc (1753 m). Nombreuses possibilités de variantes pour raccourcir le parcours.



36 Le Bez - Le Suc de Montat

Départ : Borne (Col du Bez)

Après le passage du col du Pendu (1428 m) et le contournement du suc de Montat, vous longez le Masgarn et rejoignez la célèbre auberge du Bez.



37 Taranis Arga

Départ : Borne (Col du Bez)

Le sentier d'interprétation de Taranis Arga vous emmènera à la découverte de différents habitats naturels : tourbières, champs humides, forêt issue de l'Abbaye des Chambons...



38 Gerbier des Jones Sources de la Loire

Départ : Ste-Eulalie (Mont Gerbier-de-Jonc)

La Loire prend sa source au mont Gerbier de-Jonc... cette phrase ravive les souvenirs des bancs d'école!



39 Suc de Montvernoux

Départ : Lachamp-Raphaël

Le suc de Montvernoux abrite aussi le sentier d'interprétation "le triangle de la Burle", suivez-le et vous découvrirez le mystère des Bermudes en Cévennes.



40 Abbaye de Mazan

Départ : St-Cirgues-en-Montagne

La très belle abbaye de Mazan sert d'écrin à un magnifique paysage de hautes Cévennes. Facile à visiter sur le site de la randonnée pyrénéenne de la montagne ardéchoise.



41 Suc de la Lauzière

Départ : Le Béage (Pré du Bois)

A l'écart des grandes axes de circulation sur le sentier des Suc de la Lauzière, vous offrez un paysage de pair et de nature fragiles et précieux.





Montagne d'Ardèche

Communauté de Communes

ITINÉRAIRES de RANDONNÉES PÉDESTRES

Informations :

 **Office de Tourisme Montagne d'Ardèche**

<https://www.montagnedardeche.com/>

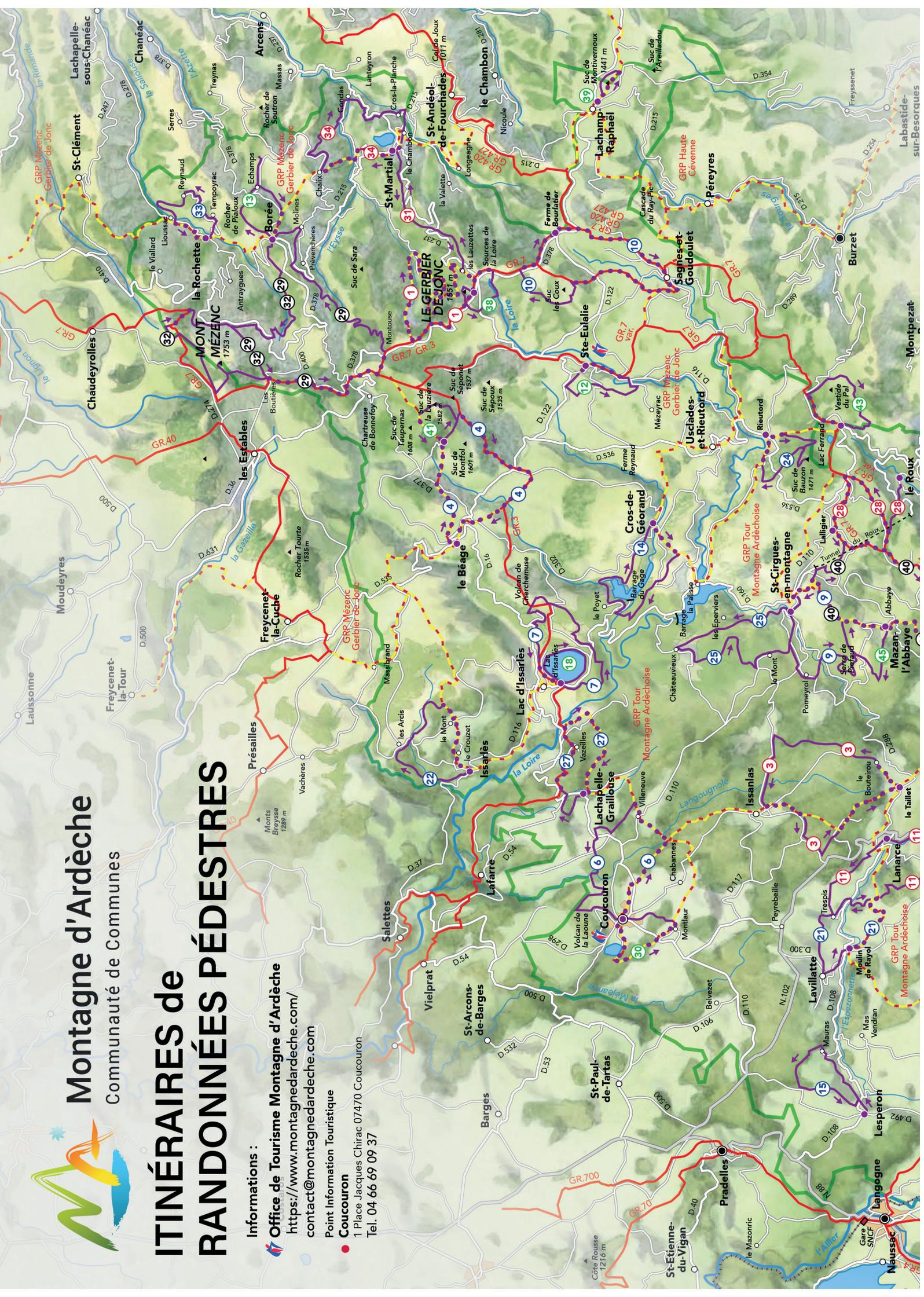
contact@montagnedardeche.com

Point Information Touristique

● **Coucouron**

1 Place Jacques Chirac 07470 Coucouron

Tel. 04 66 69 09 37





Signalétique directionnelle

Lieu-dit
 prochain carrefour
 prochain village

Balisage

	GRP Grand itinéraire de Pays GRP®	GRP® Parc naturel régional	GRP® Parc naturel régional	GRP® Parc naturel régional
sentier				
sentier de randonnée				
sentier de randonnée				
sentier de randonnée				
sentier de randonnée				

Rando-patrimoine

www.cc-montagne-ardeche.fr/patrimoine

Des balades ludiques à la découverte du patrimoine de la Montagne d'Ardèche

Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes



ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES PÉDESTRES

RANDONNÉES PÉDESTRES

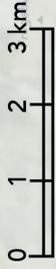
- Grande Randonnée GR® ou tronçons communs GR® et GRP®
- Grande Randonnée de Pays GRP®
- Boucles locales

- Départ/arrivée boucles locales
- Sens du parcours

- ⑤ Numéro de référence aux fiches descriptives (dos du document)
- Niveau de difficulté des boucles locales :
 - facile (n° en vert)
 - moyen (n° en bleu)
 - difficile (n° en rouge)
 - très difficile (n° en noir)

LÉGENDES

- Limite Communauté de Communes Montagne d'Ardèche
- Route nationale
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée et gare
- Cours d'eau principaux



© 2024 - reproduction interdite

Frédérique Gonnayez, Matthieu Dupont, Nicolas Lelièvre, Nicolas Mlec, André Moire, Nicolas Dupieux Conception



6 La tour de Villeneuve, le moulin de Courbet

Départ : Coucouron

Randonnée agréable à travers le temps à la découverte du moulin de Courbet et de la maison forte de Villeneuve. Paysages magnifiques sur les sucs.



difficile
moyenne

18 Le Tour du lac

Départ : Lac-d'Issarlès

Boucle accessible à tous, sur les berges du lac d'origine volcanique dont la forme circulaire est presque parfaite.



facile

30 Château de Montlaur

Départ : Coucouron

Promenade agréable et facile entre le lac ou vous pourrez vous détendre, et le hameau de Montlaur. A voir, les vestiges du château.



facile

42 Phare de Borne (Col du Bez)

Départ : Borne (Col du Bez)

Au cœur des sommets cévenols sauvages, au Mont Mours, la tour de Borne, jadis la plus haute tour de France, est un joyau de la région. L'abbaye de l'artiste Gloria Fradman.



difficile
moyenne

7 Le Lac d'Issarlès et le lac de Chermouze

Départ : Lac-d'Issarlès

Nombreux points de vue et petite ascension de la tour de Borne à la recherche d'indices de présence du volcanisme pour cette jolie randonnée.



difficile
moyenne

19 Ubac - Serre de Chabanis

Départ : Laval-d'Aurelle

Randonnée entre châtaigneraies sur les pentes et landes à bruyère. Vous pourrez profiter d'une baignade rafraîchissante dans la Borne à Nicoulaud.



difficile
moyenne

8 Le sommet des Trois Seigneurs

Départ : St-Etienne-de-Lugdars

À la découverte des vallons cachés, des hameaux recués et des paysages sauvages à perte de vue.



difficile

20 Labrot - Luc

Départ : Laveyrune

Joli circuit entre pâturages verdoyants, forêts de pins sylvestres, ruis de l'Allier et hameaux chargés d'histoire.



facile

9 Serre de Piéfaud

Départ : St-Cirgues-en-Montagne

En quête des nombreuses croix érigées sur les hauteurs de St-Cirgues-en-Montagne et quelques points de vue inattendus.



difficile
moyenne

21 La Peyremont - Trespis

Départ : Lavillatte (Moulin du Rayol)

Randonnée agréable entre les communes de Lavillatte et Lanencq, de part et d'autre de la rivière poissonneuse l'Espazonnette.



difficile
moyenne

10 Tour à eau

Départ : Sagnes-et-Goudoulet (Bourlatier)

Cette randonnée vous amènera au cœur des grands espaces de la montagne ardéchoise autour notamment de l'embellissement Suc des Cour et son paysage grandiose de lande d'altitude.



difficile

22 Les Arcis

Départ : Issarlès

Agréable circuit : pâturages verdoyants, forêts de sapins et petits hameaux sur les hauteurs dissimulées.



difficile
moyenne

11 Le Ginestet

Départ : Lanarre

Randonnée dans un environnement alternant marécages, pâturages et forêts. Les nuances de couleurs varient au gré des saisons.



difficile

23 La source de l'Ardeche

Départ : Astat (Bel Air)

C'est dans la forêt de Mazan, sur la commune d'Astat que la rivière Ardèche (125km) prend sa source à 1467m d'altitude.



très difficile

32 Le tour du Mézenc

Départ : Borée

Itinéraire sportif qui amène au sommet du Mont Mézenc (1753 m). Panorama sur les Alpes, les Roches de Borée, le Cirque des Bourlatiers...



très difficile

33 Circuit de Tempoyrac

Départ : La Rochette

Découverte des hameaux de Loussac, Reynaud et Tempoyrac et de la rivière Sallosse. Beau point de vue sur le Mont Mézenc.



difficile
moyenne

34 Le tour des hameaux

Départ : St-Martial

Circuit qui traverse plusieurs hameaux autour du village avec de jolis points de vue sur le Mont Gerbier-de-Jonc. Arrivée par le lac de St-Martial.



difficile

35 Du pont de la Veyssière au Plagnal

Départ : St-Alban-en-Montagne

Entre prairies, forêts anciennes, tourbières et petits cours d'eau : un passage sur la voie Régordane, à la limite de la Lozère.



difficile
moyenne

43 Vestide du Pal

Départ : Le Roux

Cette balade, qui mêle des ambiances forestières et de pâturages d'altitude, vous emmène sur les bords d'un des plus grands cratères de maai d'Europe.



facile

44 Tour de Saint-Laurent

Départ : St-Laurent-les-Bains

Cette randonnée montagnarde vous fera partir du village pour vous emmener à la tour qui domine le village puis aux mires de Pra Clauze depuis lesquelles la ligne de partage des eaux prend tout son sens.



difficile
moyenne

45 Sur les hauteurs de Mazan

Départ : Mazan-l'Abbaye

Promenade facile et agréable au départ de l'abbaye de Mazan, site incontournable du territoire.



facile

46 La Randolienne

Départ : St-Etienne-de-Lugdars (Masméjean)

Une randonnée qui vous permettra de découvrir une des mires, point de vue unique et original sur la ligne de partage des eaux.



difficile

Les fiches circuits détaillées sont téléchargeables
montagnedardeche.com

SURICATE
TOUS SENSIBILISÉS DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportdenature.fr

LE BUSARD CENDRÉ

©F.Jacob_LPO

Le busard cendré (*Circus pygargus*) est un **rapace diurne** de taille moyenne qu'on rencontre principalement dans les prairies, les marais et les landes du plateau ardéchois.

Les mâles adultes arborent un plumage gris cendré avec des ailes noires aux extrémités, tandis que les femelles et les jeunes sont bruns avec des stries plus sombres. Son **vol caractéristique en rase-mottes** et ses battements d'ailes souples et légers le rendent facilement identifiable. C'est d'ailleurs un chasseur hors pair qui guette ses proies depuis les hauteurs. Rongeurs, insectes et reptiles font ainsi parti de ses mets favoris.

Chaque année, le busard cendré échappe à la rigueur des hivers européens en migrant vers l'Afrique subsaharienne. Il revient au printemps pour se reproduire, arrivant généralement **en mars ou en avril**. Le cycle de reproduction commence par des **parades aériennes impressionnantes**, où les mâles exécutent des acrobaties pour attirer les femelles. Une fois formé, le couple choisit un site de nidification au sol souvent caché dans la végétation dense. La femelle pond généralement 3 à 5 œufs, qu'elle couve pendant environ un mois. Les poussins, une fois éclos, sont nourris par les deux parents et prennent leur envol environ cinq à six semaines après l'éclosion.

Ce rapace niche en majorité dans des champs agricoles, ce qui le rend **vulnérable aux fauches et pâturages** de ce milieu. En raison du climat frais d'altitude, certains jeunes sont encore au nid début septembre. Ainsi, les actions de protection des jeunes sur le plateau s'étendent dans le temps.

Depuis 2018, l'Espace Naturel Sensible (ENS) « *Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron* » en partenariat avec la LPO (*Ligue de Protection des Oiseaux*), **soutient les opérations en faveur des nichées de busard cendré**. En 2023, ces actions de protection, incluant l'utilisation de clôtures et de cages traîneaux pour sécuriser les nids, ont permis l'envol de 7 jeunes sur le plateau ardéchois. En parallèle, des **expositions et des animations pour sensibiliser le grand public** ont été organisées sur tout le territoire. Cette année, deux sorties sur les oiseaux du plateau ont été programmées dans le cadre du **Programme Animations Nature**, dont une le 28 août à Issanlas. Préparez vos jumelles !

Finalement, en 20 ans le busard cendré **a perdu un tiers de ses effectifs**. Les initiatives de conservation, comme celles menées par l'ENS, sont nécessaires pour assurer la survie de cette espèce emblématique de nos magnifiques paysages.



© M.Cellier_LPO

© T.Chateigner_LPO

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Comme présenté dans le dossier communautaire du précédent bulletin, la Cdc élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un document d'urbanisme qui traduit une vision globale d'aménagement et d'organisation du territoire. Le Conseil Communautaire a décidé, lors de sa séance du 11 novembre 2022, d'engager l'élaboration d'un PLUi pour remplacer d'ici 2026 l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur (PLU, carte communale, RNU). Les communes poursuivront l'instruction des demandes d'urbanisme.

La poursuite des travaux d'élaboration du PLUi

Le PLUi, élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, constitue le document cadre de planification qui règlemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser. L'enjeu est de donner une dimension nouvelle à l'action des élus communaux et communautaires grâce à une réflexion territoriale commune. L'élaboration du PLUi est l'occasion pour les communes d'harmoniser leur développement et de répondre aux problématiques partagées en matière de logement, de mobilité, d'utilisation de l'espace, de développement économique et de qualité du cadre de vie.

QUEL EST LE CONTENU DU PLUi ?

<p>DOCUMENT EXPLICATIF</p> <p>LE RAPPORT DE PRÉSENTATION</p> <p>Il comprend un diagnostic du territoire permettant d'en identifier les enjeux, de justifier les choix effectués et d'en évaluer les incidences sur l'environnement.</p>	<p>DOCUMENT POLITIQUE</p> <p>LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)</p> <p>Il formalise les orientations de la Communauté de communes en matière d'aménagement et d'urbanisme ; il répond aux enjeux identifiés dans le diagnostic.</p>
<p>DOCUMENT RÉGLEMENTAIRE</p> <p>LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE</p> <p>Elle s'effectue grâce à 3 outils complémentaires : le règlement graphique, le règlement écrit de chaque zone et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui précisent l'organisation de certains secteurs en devenir.</p>	<p>DOCUMENT INFORMATIF</p> <p>LES ANNEXES</p> <p>Elles comprennent un certain nombre d'indications prises en compte dans le PLUi comme les servitudes d'utilité publique, les caractéristiques des réseaux d'eau potable et d'assainissement.</p>

Quelques chiffres :

84 rencontres où les bureaux d'études ont vu à **3 reprises**, chaque maire. **2** rendez-vous ont eu lieu sur les communes concernées entre **automne 2023** et **été 2024**

5 réunions avec les élus communautaires et les maires se sont tenues pour présenter les diagnostics et les enjeux de l'État

91 agriculteurs étaient présents lors des **9** réunions dédiées à la rencontre des exploitants du territoire à l'automne 2023

1 journée de sensibilisation des élus a été organisée avec le CAUE

3 temps sur les marchés, à la rencontre des habitants du territoire ont été animés par le CAUE durant l'été 2024

POINT D'ÉTAPE

Débutée en 2023, la phase de diagnostic est bientôt finalisée. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est en cours d'élaboration. Pour aider la collectivité, des temps de concertation habitants et élus ont lieu cet été, animés par le CAUE. Dans les prochaines étapes des réunions publiques seront organisées.



Journée dédiée aux paysages

Le mercredi 19 juin 2024, une journée de balades villageoises a été organisée. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement (CAUE) a été missionné par la Communauté de communes Montagne d'Ardèche pour proposer aux élus d'échanger sur les potentiels leviers du PLUi en partant de lectures de paysage et de projets communaux.

La journée a débuté à Sagnes-et-Goudoulet, s'est poursuivie à Lachapelle-Graillose pour se terminer à Saint-Étienne-de-Lugdarès. Ce qui en ressort, c'est la convergence sur plusieurs points essentiels qui touchent à divers aspects du développement rural de nos communes.



Il est crucial de trouver un équilibre entre la revitalisation pour devenir des pôles d'attraction des centres-bourgs et l'intégration des spécificités des hameaux et des habitats dispersés dans cette dynamique.

L'importance des lacs, des sources et des rivières dans la structuration de l'espace et du tourisme de fraîcheur, atouts majeurs pour le développement touristique et la qualité de vie des habitants, rend essentiel leur préservation et leur valorisation.

Certaines communes ont la volonté de reconnecter le centre ancien avec les lotissements, les périphéries, les nouveaux quartiers ou les hameaux. D'autres communes réfléchissent à des solutions d'accueil pour les camping-cars et les bivouacs.

Cette journée fut riche en échange, en balade, en discussion sur l'avenir de nos communes ; ce n'est que le début du PLUi mais les débats et consensus ont été nombreux !

Les principales préoccupations des élus sont :

- Le **maintien des jeunes et de la population permanente** au sein du territoire. Pour cela, il est nécessaire de créer des conditions de vie attractives, notamment en termes d'emploi, de logement, et de services publics.
- **L'accès aux soins** est un facteur crucial pour le maintien et l'attraction de la population, en particulier dans nos zones rurales. Le renforcement des services médicaux locaux est donc une priorité pour les élus, qui cherchent à éviter la désertification médicale et à assurer un service de santé de proximité pour tous.
- La gestion de **la ressource en eau**.
- Le développement des **commerces de proximité** est également un levier important pour dynamiser les centres-bourgs et les villages. Ces commerces, essentiels à l'économie locale et la vie sociale, contribuent à l'animation des centres-villes et offrent des services indispensables aux habitants.
- **L'importance des micro-activités** a été relevée par tous les participants. Ces petites activités économiques, qu'elles soient artisanales, agricoles ou commerciales, jouent un rôle crucial dans le développement de nos territoires et il faudrait les favoriser.
- Le lien entre les futures opérations et **l'accès voirie** a été identifié comme un facteur clé de succès pour les projets de développement. Il s'agit de s'assurer que toute nouvelle construction ou aménagement soit facilement accessible par des routes adaptées, ce qui implique une planification.
- Le **lien entre tourisme et agriculture** est important : il s'appuie sur le terroir et l'alimentation, c'est un atout majeur pour de nombreuses communes. Le tourisme vert, basé sur la découverte des produits locaux et des paysages agricoles, permet de valoriser les savoir-faire traditionnels et de promouvoir une alimentation de qualité.
- La **qualité de l'environnement** est une composante de nos communes
- La **réflexion sur les dents creuses**¹ entre équilibre rural, densification et respiration sera un défi pour les communes.

¹Dents creuses : espace non construit entouré de parcelles bâties



MUSIQUE EN MONTAGNE

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la CCMA perçoit de la musique dans ses murs... C'est Musique en Montagne (MEM) qui se fait entendre !



Une école de musique intercommunale ...

Suite à la dissolution en 2023 du Syndicat d'Ardèche Musique et Danse, la Communauté de communes a créé au 1^{er} septembre 2023 Musique en Montagne, l'école de musique intercommunale. C'est un établissement artistique dont les missions sont d'assurer dans le cadre d'un service public l'éducation, l'éveil, l'enseignement, les pratiques et la diffusion de la musique.

Ses missions sont :

- **Former** les futurs amateurs aux pratiques musicales et culturelles en cohérence avec le Schéma National d'Orientation Pédagogique, en dispensant un enseignement musical de qualité, organisé en cursus et dans des conditions financières à la portée de tous.
- **Démocratiser** l'accès à l'éducation musicale et culturelle en privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.
- **Sensibiliser** les publics à la musique en diffusant des productions liées aux activités pédagogiques et artistiques de l'école mais également en participant à l'organisation d'événements culturels avec des intervenants extérieurs.
- **Rayonner** sur le territoire, notamment, par la mise en place de partenariats avec les structures locales.

Quelques chiffres :

43 élèves (de 4 à 72 ans) inscrits sur l'année 2023-2024 résidants sur 13 communes de la CCMA et 2 communes de Haute-Loire

6 ateliers proposés

200 enfants bénéficiant d'interventions en milieu scolaire et en crèche

4 événements organisés

...proposant différents ateliers

Sans cursus diplômant et axés sur la pratique collective, les cours sont accessibles à partir de la moyenne section pour l'éveil musical et du CE1 pour l'apprentissage d'un instrument de musique. Les adultes sont aussi les bienvenus ! Deux familles d'instruments sont représentées, avec côté cuivres, des cours de trompette, cornet et euphonium et côté cordes, des cours de guitare.

MEM propose également des cours de chorale ado/adulte, de la Formation Musicale (*ancien solfège*) enfant et ado/adulte et un atelier Orchestre de rue, ouvert à toutes les musiciennes et musiciens autonomes sur leur instrument pouvant jouer dans la rue. Les percussionnistes débutants sont acceptés et formés pendant l'atelier.

Les cours sont dispensés sur 3 communes : Coucouron, Le Béage et Saint-Cirques-en-Montagne, souvent en alternance sur 2 sites. Exemple : la chorale se tient à Coucouron une semaine et au Béage la semaine d'après. Des ajustements de lieux et d'horaires s'effectuent lors de la réunion de rentrée qui aura lieu le mardi 10 septembre à 18h30 au siège de la Cdc à Coucouron.

Les tarifs sont indexés au quotient familial afin de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Ils sont consultables sur notre site internet avec le règlement intérieur ainsi que les fiches d'inscription.

Musique en Montagne

Formation musicale

- Eveil musical (enfant de moyenne section à CP)
- Formation musicale ado/adulte

Lieux des cours suivant les pratiques

- Coucouron
- Le Béage
- Saint-Cirques-en-Montagne

Contact

Responsable : Magali Brillault
musique@montagne-ardeche.fr
04.66.46.59.80

Pratiques collectives

À partir de 7 ans

- Cuivre : trompette, cornet, euphonium
- Guitare : classique, folk, électrique

Ados/adultes

- Chorale
- Atelier « musique actuelle »
- Atelier « Orchestre de rue »

Ardèche



Retour sur les événements de l'année 2023-2024

Vous avez été nombreux à bénéficier de l'évènementiel de MEM, en présence de Monsieur Émile LOUCHE, Vice-président en charge de la culture, qui se réjouit du succès de l'école et de son rayonnement, ainsi que de l'implication des professeurs et des élèves. Confortée dans son objectif de renforcer l'offre culturelle, MEM poursuit ses actions disponible pour tous.



LESPÉRON } LACHAMP-RAPHAËL

19.12.2023 } 03.04.2024

APÉRO-CONCERTS



Véritable audition des élèves, ceux-ci ont pu montrer tout leurs talents lors des apéro-concerts organisés à Lespéron et Lachamp-Raphaël. Ces représentations, placées sous le signe de la convivialité, où chœur, cuivres et guitares se sont fait entendre, ont réuni une centaine de personnes.



Lors de cette 9^{ème} édition, tous les élèves de MEM ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont pu côtoyer des artistes tels que la Cie Bruital et son spectacle de théâtre bruité Wanted, le duo de chansons Cash Misère, l'atelier de théâtre de l'association Fay'Art (Sainte-Eulalie) ou encore le groupe Trad'vocal. Environ **150 personnes** sont venues assister au festival. Prochain rendez-vous en 2026 !

Pour rappel, le festival Pic et Zik et Cie, créé en 2014 par des passionnés, est aujourd'hui co-organisé avec l'association Par Monts et Tempo et devient biennale. À chaque édition, les propositions artistiques des artistes amateurs et professionnels de la montagne ardéchoise et de ses environs, sont articulées autour de la visite de l'Abbaye de Mazan, menée par Elodie BLANC, et constituent un itinéraire éphémère unique.



ABBAYE DE MAZAN

09.06.2024

FESTIVAL PIC & ZIK & CIE



L'arrivée de l'été a été marquée par un concert haut en couleurs à Saint-Cirgues-en-Montagne ! Haut les Chœurs, la **nouvelle chorale inter-écoles** (*Coucouron Marie Rivier, Le Béage, Le Lac d'Issarlès, Saint-Cirgues-en-Montagne, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Sainte-Eulalie et Saint-Martial pour cette année*) a donné ses premiers concerts. Pas moins de **450 personnes** sont venues écouter le travail d'un projet d'envergure mené par Magali BRILLAULT dans le cadre des interventions en milieu scolaire et réunissant **141 écoliers** interprétant une vingtaine de chansons sur le thème du RÊVE. La diffusion de poèmes et de textes d'enfants accompagnait le concert.



HAUT LES CHOEURS

22.06.2024

SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE



Trois répétitions communes et 15h d'interventions par classe ont été nécessaire à l'élaboration artistique du projet. Des heures de manutention effectuées par des parents d'élèves et des employés communaux ont sublimes le gymnase de Saint-Cirgues-en-Montagne, transformé pour l'occasion en salle de spectacle.



+ D'INFOS

www.cc-montagne-ardeche.fr/musique/

POLITIQUE D'ACCUEIL

La mission politique d'accueil de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche se poursuit, elle bénéficie d'un second renouvellement de son subventionnement FEDER jusqu'au 31 décembre 2025.

Ladite mission est subventionnée à hauteur de 73 %, soit une subvention attendue sur 3 ans s'élevant à 168 436,72 €. Avec les dispositifs d'accompagnement des entreprises portés par la Cdc, tel que le subventionnement des derniers commerces, cette aide financière permet à des projets essentiels à notre territoire d'émerger.

Ophélie et Nicolas, nouveaux restaurateurs sur la Montagne d'Ardèche

Des commerces sont essentiels pour le développement économique et pour l'expression de la vie sociale de nos villages de montagne.



COORDONNÉES :

Auberge du Mézenc
17 Route de Saint-Martial
07310 BORÉE
07 83 34 22 20

 L'auberge du Mézenc

Le Bar/bistrot-restaurant et l'épicerie de proximité en font partie. La Commune de Borée l'a bien compris, investissant, avec l'appui de différentes collectivités (État/Région/Département/SDE07/Communauté de communes), dans l'acquisition-réhabilitation d'un nouvel établissement, composé :

- d'un bar-restaurant cocooning avec sa superbe terrasse ouvrant sur le Mont Gerbier de Jonc et les hautes vallées des Boutières
- d'un local épicerie et autres services associés
- de 4 chambres d'hôtes à l'étage
- sans oublier le logement des gérants

Ophélie et Nicolas BERNOU sont les heureux gérants de ce superbe outil de convivialité. Dotés d'une première expérience de la restauration dans les Alpes Maritimes au Cannet, ils souhaitent proposer une cuisine « plaisir », basée sur des préparations fraîches composées à partir des nombreux produits locaux, richesses de notre territoire ... sans oublier l'humour légendaire du patron, l'efficacité et les desserts de Madame.

L'Auberge du Mézenc - Destination Borée vous attend !

Que vous soyez habitants du territoire ou des villes proches, n'oubliez pas qu'un repas sur la Montagne, un midi ou un soir, est toujours un formidable moment de bonheur partagé. Vous y découvrirez les richesses paysagères et géologiques de cette charmante et atypique commune.

Bienvenue à Ophélie, à Nicolas et à leur fils sur la Montagne d'Ardèche. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur activité professionnelle, et surtout dans leur projet de vie rurale.

La Montagne d'Ardèche, un territoire d'exception, ouvert sur de belles aventures humaines.

Le Programme Politique d'Accueil d'Actifs, et les actions associées sont prolongées jusqu'à échéance de fin 2025. En effet, notre collectivité a été lauréate du nouvel appel à projet « Promouvoir et développer l'attractivité » sur Fonds européens FEDER



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

+ D'INFOS

site dédié à la politique d'accueil :
www.montagne-ardeche.fr
  osezlamontagnedardeche

Cinéma à la Montagne

La Communauté de communes a renouvelé le dispositif Cinéma à la Montagne avec la Maison de l'Image, prévoyant **7 séances annuelles itinérantes** jusqu'en 2026.

Suite à un bilan 2021-2023 positif de **27 séances** (dont 7 de 2020 reportées en raison du Covid), **réparties sur 12 communes** (Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Saint-Alban-en-Montagne, Coucouron, Lachapelle-Graillouse, Le Lac-d'Issarlès, Cros-de-Géorand, Usclades et Rieutord, Saint-Cirgues-en-Montagne, Le Béage, Borée et Saint-Martial) et **ayant réunis 1 185 spectateurs**, la Cdc poursuit les programmations en lien étroit avec les communes du territoire.

Ce dispositif est **complété par « Cinéma au village »** porté par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche qui propose annuellement 3 séances.

Projet EAC cirque (Éducation Artistique et Culturelle)

Au titre de l'année 2023-2024, la Communauté de communes a proposé un projet dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) sur **la découverte « des arts du cirque »**, en collaboration avec La Cascade, le pôle national du cirque d'Ardèche.

Ainsi, en avril, les élèves des écoles de Coucouron et de Saint-Cirgues-en-Montagne, les élèves du collège de la Montagne Ardéchoise et les résidents de l'EHPAD du Lac d'Issarlès, ont eu l'opportunité d'observer des spectacles et de participer à des ateliers au sein de leurs établissements.

Les élèves de 6^{ème} ont pu réaliser un spectacle de cirque et découvrir les joies de l'équilibre sur des échelles devant leurs camarades et leurs parents, lors d'une restitution de leur atelier avec la compagnie *La Voie Ferrée* le vendredi 12 avril.



Été culturel



La Communauté de communes est pour la seconde année consécutive lauréate de l'appel à projets « PRENDRE L'AIR (du temps) #5 L'Été Culturel en Auvergne-Rhône-Alpes » financé par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC).

Retrouvez toutes les séances du Cinéma de la Montagne et les événements culturels de l'été culturel sur le site internet www.cc-montagne-ardeche.fr

RANDONNÉES

Noctula, le sentier d'interprétation

Cette année, à l'occasion d'une belle balade en forêt, vous pourrez découvrir le tout nouveau sentier d'interprétation Noctula. Situé au départ du lac de Coucouron, ce parcours d'1,5 km est agrémenté de 7 points de sensibilisation ludiques invitant à la découverte

de la forêt et des chauves-souris. Ce projet a été conçu dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible « Tourbières et ruisseaux à loutre du plateau de Coucouron » avec la participation du département de l'Ardèche et de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche. Venez apprendre en vous amusant et laissez-vous surprendre par les secrets de la forêt !

Le nom Noctula est tiré de la Noctule de leisler (*Nyctalus leisleri*), **chauve-souris présente dans les forêts près des lacs** et reconnaissable à son pelage brun-doré. Elle est principalement connue pour son vol rapide et puissant lui permettant de voler haut dans le ciel avant de redescendre en piquets.



Renouvellement du dispositif de signalement



La Communauté de communes continue la lutte contre le frelon asiatique en prenant en charge financièrement la destruction des nids. Grâce au partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche (GSDA 07), vous pouvez signaler sur la plateforme [LeFrelon.com](https://www.lefrelon.com) les nids de frelon asiatique et bénéficier de l'expertise des bénévoles de l'association. Les destructions seront directement réglées par la Communauté de communes.

ENVIRONNEMENT

Gestion des sites Natura 2000 par le PNR Monts d'Ardèche

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche est devenu gestionnaire des deux sites Natura 2000 « l'Allier et ses affluents » et « la Loire et ses affluents », gérés précédemment par la Communauté de communes Montagne d'Ardèche.

Pour rappel, l'appellation Natura 2000 comprend un réseau de 26 935 sites naturels à l'échelle de l'Europe. Ils sont caractérisés par la présence de divers habitats et d'espèces animales et végétales considérées comme en danger, rares, endémiques ou encore remarquables à l'échelle européenne. L'objectif principal est de préserver la biodiversité en assurant le bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire tout en contribuant au développement durable des territoires.



www.parc-monts-ardeche.fr

Espace Naturel Sensible : retour sur le Programme Animations Nature

Cette année, de juin à octobre, plongez au cœur de la montagne ardéchoise avec le Programme d'Animations Nature.

Pour la **quatrième année consécutive**, le département de l'Ardèche et la Communauté de communes Montagne d'Ardèche financent un Programme d'Animations Nature sur l'Espace Naturel Sensible « Tourbières et ruisseaux à loutre du plateau de Coucouron ». Ce programme, conçu pour sensibiliser petits et grands aux merveilles de l'environnement, vous permettra de profiter d'une **multitude d'activités gratuites et enrichissantes**.

Entre randonnées guidées, balades contées, ateliers pratiques et spectacles, vous pourrez **explorer la biodiversité et le savoir-faire local** avec des experts passionnés.

Depuis 2020, ce programme a rassemblé **près de 1000 participants** et une trentaine de prestataires sur le territoire de l'ENS. Il évolue et se développe en fonction des thèmes d'actualité et des actions mises en place sur le territoire. **Cette année, l'accent est mis sur les oiseaux** à travers des spectacles et des sorties d'observation. En parallèle, des activités inédites sur la découverte du monde agricole sont proposées.



En famille ou entre amis, rejoignez-nous pour des moments inoubliables et contribuez à la protection de notre précieux patrimoine naturel. N'oubliez pas de prévoir des chaussures adaptées et de l'eau ! (Inscription auprès de l'Office de Tourisme)

CONTACT

Office de Tourisme Montagne d'Ardèche
04 66 69 09 37
www.montagnedardeche.com
montagnedardecheturisme

AU COEUR DE NOS VILLAGES

Lachamp-Raphaël



Maire : Dominique ALLIX

Situé à 1330 mètres d'altitude, Lachamp-Raphaël est le village le plus haut d'Ardèche, à quelques kilomètres du Mont Gerbier-de-Jonc et du Mont Mézenc. Commune très ancienne, le château de Raphaël a appartenu aux moines de l'Abbaye de Saint-Chaffre-du-Monastier. L'église du village possède une cloche du XVI^{ème} siècle. Le village offre un panorama exceptionnel sur les Alpes et les Monts d'Ardèche. Lachamp-Raphaël est connu pour son traditionnel festival du cerf-volant, ayant lieu chaque premier dimanche d'août.

Le Roux



Maire : Joseph VOLLE

Le Roux est constitué de 4 hameaux entre Cévennes et Montagne Ardéchoise, entre 750 et 1250 mètres d'altitude. Le Roux semble avoir été créé bien avant l'ère chrétienne, et était traversé par une route prestigieuse : la route du Pal. On y trouve aussi le site de Sainte Abeille, emplacement d'un temple gallo-romain dédié aux sources de la Loire. La commune est également connue pour son long tunnel de 3 300m, qui avait été construit au début du XX^{ème} siècle pour voir passer le train qui relierait Le Puy-en-Velay à Aubenas (Transcévenole), projet abandonné à l'après-guerre.

Le Plagnal



Maire : Denise LAFFARRE

Le Plagnal offre de beaux paysages ainsi qu'un riche site géologique et volcanique qu'on peut découvrir à l'occasion de randonnées. Le village serait bâti sur un ancien lac, comblé par la lave du volcan qui le surplombe, le suc de Chapelas (1 413m). À 1 200 mètres d'altitude, la tourbière de la Tuilière est un bel espace naturel à découvrir.

Issarlès



Maire : Michel TESTUD

Le village d'Issarlès est posé sur une coulée basaltique à 946 mètres d'altitude, tout près de la Loire. Une partie de l'église du village date du XI^{ème} siècle. Celle-ci a subi des transformations et a été restaurée avec le concours des paroissiens. 133 ardéchois sont installés sur cette commune qui occupe 18,44 km² et qui englobait autrefois la commune du Lac-d'Issarlès.

